

APPEL POUR :

L'abandon du CDG Express

La priorité aux transports du quotidien

Monsieur Michel Cadot
Préfet de la Région Ile-de-France
La préfecture de Paris et d'Île-de-France,
5 rue Leblanc
75015 Paris

Objet : abandon du CDG Express
Priorité aux transports du quotidien

Monsieur Le Préfet,

Vous avez dernièrement été chargé par le Premier Ministre d'une mission de coordination et de pilotage aux fins de déterminer des priorités en matière de travaux à mener sur le réseau ferroviaire d'Ile-de-France pour lequel pas moins de 500 chantiers sont programmés d'ici 2024.

Cela fait suite à l'annonce de SNCF Réseau, maître d'ouvrage, de n'être pas en capacité à mener à bien tous ces chantiers faute de moyens humains, techniques et financiers suffisants.

Dans ce cadre ceux liés à la réalisation du CDG Express prennent une acuité toute particulière.

Depuis la réactivation de ce projet, nombre de rapports (Ile-de-France-Mobilités, Autorité Environnementale, ARAFER...) ont alerté sur les impacts négatifs qu'allait générer le CDG Express sur, entre autres, les transports du quotidien, déjà trop souvent affectés par des dysfonctionnements.

Le rapport de l'ex-STIF (syndicat des Transports d'Ile-de-France) de juin 2016 ne parle-t-il pas d'une perte équivalente à 1.5 milliards d'euros liée à la baisse de ponctualité du RER B à cause du CDG Express ?

Au fur et à mesure de l'appropriation des enjeux, nombre de citoyens/usagers qui se mobilisent, des élu.es politiques de tous bords et d'autres forces expriment leur opposition à ce projet au point que ces dernières semaines des décideurs politiques de premier plan, la Présidente du Conseil Régional d'IDF et d'IDF Mobilités, la Maire de Paris, le Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, la Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, le Président du Conseil départemental de Seine et Marne ont demandé à l'État de suspendre les travaux liés au CDG Express.

Ces prises de position font suite à la décision du Conseil d'administration d'IDF-Mobilités du 12 décembre dernier visant à demander également à l'État de suspendre les travaux du futur train rapide CDG Express au profit d'une modernisation des lignes actuelles comme le RER B.

Personne ne doit être surpris par ces évolutions qui relèvent du bon sens et de l'esprit de responsabilité, à plus forte raison lorsque l'on prend connaissance de l'avis d'IDF-Mobilités sur l'avant-projet de CDG Express soumis à débat et au vote des administrateurs lors de la séance du 12 décembre 2018.

Il est fait état à juste titre des craintes exprimées quant aux conséquences sur le RER B d'un partage des voies en situation perturbée, de la suppression définitive des voies d'arrière gare au terminus CDG 2 et sur le niveau d'implication des circulations avec la ligne K.

Les impacts cumulés des travaux liés au CDG Express sur le service quotidien aux voyageurs (lignes B, K, P et E) et leur compatibilité avec les autres travaux à réaliser sur l'axe en particulier ceux bénéficiant aux lignes franciliennes, alertent légitimement.

De ce point de vue, que dit le document de la dernière enquête publique environnementale de novembre dernier, nous citons : *« durant les travaux [du CDG Express] des coupures ponctuelles de voies entre la Plaine et Aulnay seront nécessaires. Les trains du RER B, ligne K du transilien et TER LAON se partageront alors les voies. Des itinéraires de substitutions routières seront mis en place certains week-ends... »*

Mais l'avis d'IDF-Mobilités va plus loin et pour cause, en indiquant :

« Compte tenu de l'ampleur du programme de l'ensemble des travaux sur l'axe Nord du RER B, le risque est grand que les impacts ne se limitent pas aux périodes de moindre trafic (week-ends, été, soirées...) mais touchent également les jours de semaine de plein trafic et induisent par ailleurs sur certaines périodes des limitations temporaires de vitesse en semaine, entraînant une réduction de la fréquence des trains ».

Croyez-vous Monsieur Le Préfet que les 900 000 usagers quotidiens du RER B et les autres peuvent accepter de voir encore plus dégrader leurs conditions de transport par le fait que l'on veuille coûte que coûte créer une nouvelle relation ferroviaire qui ne desservira pas les départements traversés, ne sera pas accessible, en l'état actuel du dossier, à la tarification IDF Mobilités (Pass Navigo, carte Imagine R...), et transportera seulement 17 000 voyageurs par jour avec un titre de transport aller estimé aujourd'hui entre 24 et 29 euros !!?

Les travaux répétés le soir, le week-end ou pendant les vacances scolaires constituent de très lourdes contraintes pour les usagers qui les subissent. Nous le constatons par exemple à Cergy depuis 2 ans, entre Mantes et Poissy sur le chantier du RER E ou encore sur le RER C. Cela dit, ces chantiers seront bénéfiques à terme pour l'utilisateur. Le CDG Express est tout l'inverse car il dégradera l'exploitation des RER et autres relations ferroviaires du quotidien.

Enfin ces mêmes usagers/citoyens ne comprennent pas et n'accepteront pas que des travaux prévus pour améliorer leurs transports quotidiens soient arrêtés ou retardés faute de moyens au profit d'un train qui ne répond pas à l'intérêt général et qui va engloutir 2.5 milliards d'euros d'argent public !

Pour se convaincre que le CDG Express va générer plus de nuisances que d'effets positifs, voyons que l'avis d'IDF-Mobilités indique que ce train mobilisera à lui tout seul une partie des capacités de la Gare de Paris-Est (3 quais et 2 voies) et va affecter l'exploitation du RER E et de la ligne P (Meaux/La Ferté-Milon/Château-Thierry) et aura même des impacts indirects sur la ligne H (PERSAN, LUZARCHES, PONTOISE).

Et que dire des conséquences (urbaines, sonores, environnementales...), sur les projets d'aménagements du 18^e arrondissement de Paris entre l'Évangile et la Porte de la Chapelle, de la neutralisation de 25 hectares de terres agricoles en Seine et Marne pour la construction de 8 kms de voies nouvelles et ce pour un seul train ?

D'autre part, contrairement à ce qu'affirment les partisans du CDG EXPRESS, l'organisation des JO à Paris en 2024 ne pâtira pas de son abandon puisque cette ligne ne figurait pas dans le dossier initial de la candidature de Paris 2024 et qu'elle ne desservira pas les sites des JO. Au contraire les dessertes pour les JO risquent d'être perturbées par le CDG EXPRESS.

Monsieur Le Préfet, au-delà des solutions alternatives portées depuis longtemps par des associations pluralistes qui mériteraient d'être sérieusement étudiées, la seule bonne décision à prendre est d'abandonner au plus vite le CDG Express, dont les impacts sur les RER sont en tout point contraire à la politique annoncée par l'exécutif de donner la priorité aux trains du quotidien, qui en ont tant besoin. Ces annonces, répétées à plusieurs reprises par le Président de la République et la Ministre des Transports, doivent se traduire en actes. Les usagers du quotidien souffrent à cause du manque de fiabilité de leurs trajets, n'aggravez pas plus leurs difficultés !

Nous vous proposons de réorienter l'argent public disponible (2.5 milliards d'euros) à l'amélioration des conditions de transports du quotidien et d'y affecter la centaine d'ingénieurs qui travaillent depuis des mois au projet CDG Express.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre démarche et dans l'espoir d'être entendus, dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Soussigné.es :

Olivier Ansart, Président de l'ASAPNE (Paris 18e)
Eliane Assassi, Sénatrice, Présidente du groupe CRCE
Alain Aubry, Maire de Mesnil-Amelot
Clémentine Autain, Députée LFI (93)
Kevin Barbier, Responsable du collectif Paris-Château-Thierry
Jean-Marie Baty, Président MNLE 93 Nord-Est Parisien
Jacques Baudrier, Administrateur IDF-Mobilités
Patrick Belhadj, Secrétaire général CGT cheminots Paris-Est
David Belliard, Président groupe EELV Conseil de Paris
Brigitte Bernex, Conseillère municipale de Sevran (93)
Arnaud Bertrand, Président de l'association d'usagers "plus de trains"
Charlotte Blandiot-Faride, Maire de Mitry-Mory
Nicolas Bonnet, Président du groupe PCF au Conseil de Paris
Patrick Braouzec, Président de Plaine Commune
Ian Brossat, Maire-adjoint de Paris
Laurent Brun, Secrétaire général CGT des cheminots
Marie-Georges Buffet, Députée, conseillère municipale du Blanc-Mesnil
Lamine Camara, Conseiller régional IDF (91)
Sylvie Celi, Présidente de l'association des usagers des lignes PARIs-MEAUX et ESBLY CRECY
Laurence Cohen, Sénatrice PCF du Val de Marne
Yves Contassot, Co-Président groupe Générations au Conseil de Paris
Bernard Corneille, Maire d'Othis (77)
Taylan Coskun, Conseiller régional IDF (93)
Dominique Dellac, Conseillère départementale de Seine-Saint-Denis

Meriem Derkaoui, Maire d'Aubervilliers (93)
 Smail Djebara, Conseiller départemental (77) Président du groupe PS
 Sylvie Ducatteau, Conseillère municipale d'Aubervilliers
 Frédérique Dumas, Députée UDI (92) et conseillère régionale IDF
 Jean-Louis Durand, Maire de Marchémoret (77)
 Michel Dutruge, Maire de Dammartin-en-Goële (77)
 Vincent Eblé, Sénateur PS, Président de la commission des finances, conseiller départemental (77)
 Sylvie Fuchs, Conseillère régionale IDF (77)
 Pierre Garzon, Vice-Président du conseil départemental du Val de Marne, administrateur IDF-
 Mobilités
 Liliane Gaudubois, Conseillère municipale des Lilas (93)
 Fabien Gay, Sénateur de Seine-Saint-Denis
 Jean-Claude-Geniès, Maire de Gressy (77)
 Vanessa Ghiati, Conseillère régionale IDF (77)
 Jérôme Gleizes, Conseiller de Paris EELV
 Fabien Guillaud-Bataille, Conseiller Régional IDF (94)
 Daniel Hacquin, Maire de Jully (77)
 Bertrand Hammache, Secrétaire général CGT RATP
 Jérôme Huet, Membre du CA Comité d'usagers du RER B Nord
 Armand Jacquemin, Maire de Moussy-Le-Vieux (77)
 Michel Jallamion, Conseiller Régional IDF, Président de la Convergence Nationale des Services Publics
 Laurent Jamet, Conseiller municipal de Bagnole, conseiller territorial d'Est Ensemble
 Gabriel Kouider, Responsable du Collectif des Usagers du RER E
 Valérie Lacroute, Députée (77)
 Dominique Launay, Ex-Membre du CNTE et Vice-Président de l'association Non au CDG Express
 Pierre Laurent, Sénateur (75)
 Catherine Laussucq, Présidente comité des usagers RER B Nord
 Patrick Le Hyaric, Député européen et conseiller municipal à Aubervilliers
 Didier Le Reste, Président de l'association Non au CDG Express
 Aurore Lecllet Sancier, Responsable du collectif d'usagers Paris La Ferté Milon
 Frédérique Lemerrer, Secrétaire général de l'Union Interfédérale CGT des Transports
 Céline Malaisé, Présidente du groupe Front de Gauche au Conseil Régional IDF
 Marianne Margaté, Conseillère départementale (77)
 Joël Marion, Maire de Compans (77)
 Jean-Louis Marsac, Maire de Villiers-Le-Bel (95), Vice-Président du CA Roissy Pays-de-France
 Benoît Martin, Secrétaire général UD CGT Paris
 Fabrice Michaud, Secrétaire général de la Fédération CGT des Transports
 Didier Mignot, Conseiller Régional IDF
 Jean-François Monino, Maire-adjoint à Aubervilliers
 Michel Mouton, Maire de Longperrier (77)
 Danièle Obono, Députée LFI (75)
 Hervé Ossant, Secrétaire Général UD CGT 93
 Jean-François Parigi, député LR du 77
 Julien Pascal, Conseiller de Paris EELV
 Stéphane Peu, Député, conseiller municipal à Saint-Denis
 Julien Poulalion, Responsable du Collectif usagers Meaux-Esbly-Chelles-Paris
 Gilles Poux, Maire de la Courneuve
 Danièle Premel, Vice-Présidente de la métropole du Grand-Paris, Conseillère de Paris
 Kevin Quehen, Secrétaire général CGT cheminots Paris-Nord
 Jean-Michel Ruiz, Conseiller Régional IDF (95)
 Isabelle Rusin, Maire d'Epiais-les-Louvres, conseillère départementale du Val d'Oise (95)
 Laurent Russier, Maire de Saint-Denis

André Specq, Maire de Marly La Ville (95)

Bernard Thibault, Ex-secrétaire général de la CGT, membre du CA du COJO et de la SOLIDEO

Jean-Louis Thierot, Député LR (77)

André Toulouse, Maire de Roissy en France (95)

Bernard Wentzel, Comité d'usagers de la ligne B du RER

Marie-Hélène Wittersheim, Présidente association usagers COURB RER B